Boucle de la Parulle

Facile | 2 h 30 | 7.9km | 213m | -212m | Boucle

Départ : Chemin de la Barque
Arrivée : Même lieu que le départ
Balisage : PR
Communes : 1. Castres
2. Burlats

Depuis la Barque, le « chemin des Fontaines » remonte le cours de l'Agout en direction du Sidobre.

Recommandations

Randonner, c'est aussi prévoir un équipement adapté (chaussures, vêtements, eau...) et respecter l'environnement du sentier.

Lieux De Renseignement

Bureau d'information touristique de Castres
2 place de la République, 81100 Castres

accueil@tourisme-castresmazamet.com
Tel : 05 63 62 63 62
https://www.tourisme-castresmazamet.com/

Bureau d'information touristique de Mazamet
7 place Georges Tournier, 81200 Mazamet

accueil@tourisme-castresmazamet.com
Tel : 05 63 61 27 07
https://www.tourisme-castresmazamet.com

Profil Altimétrique

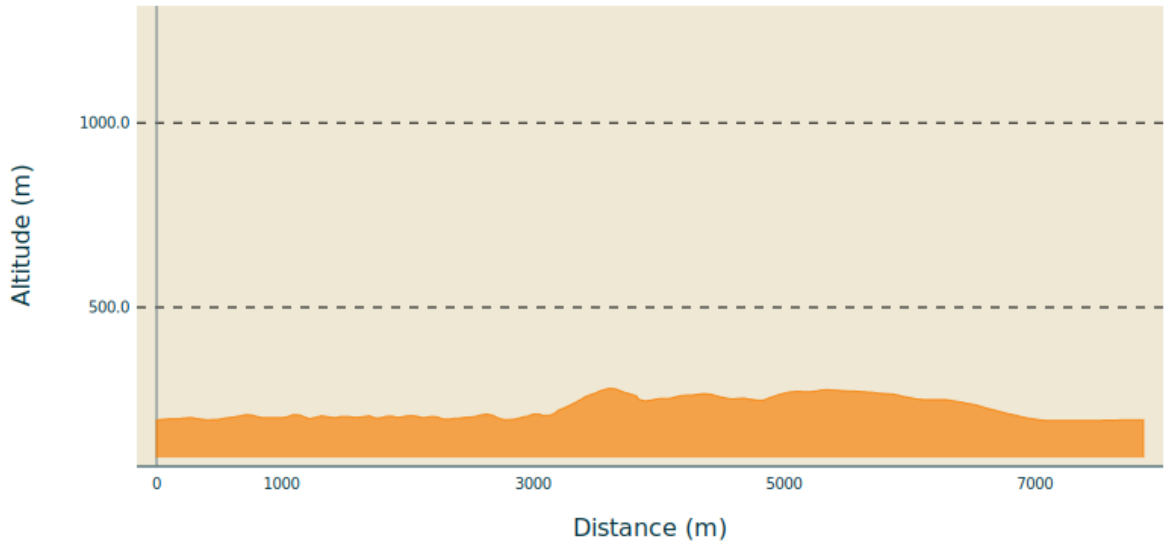

Altitude min 193 m Altitude max 280 m

SURICATE
SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr

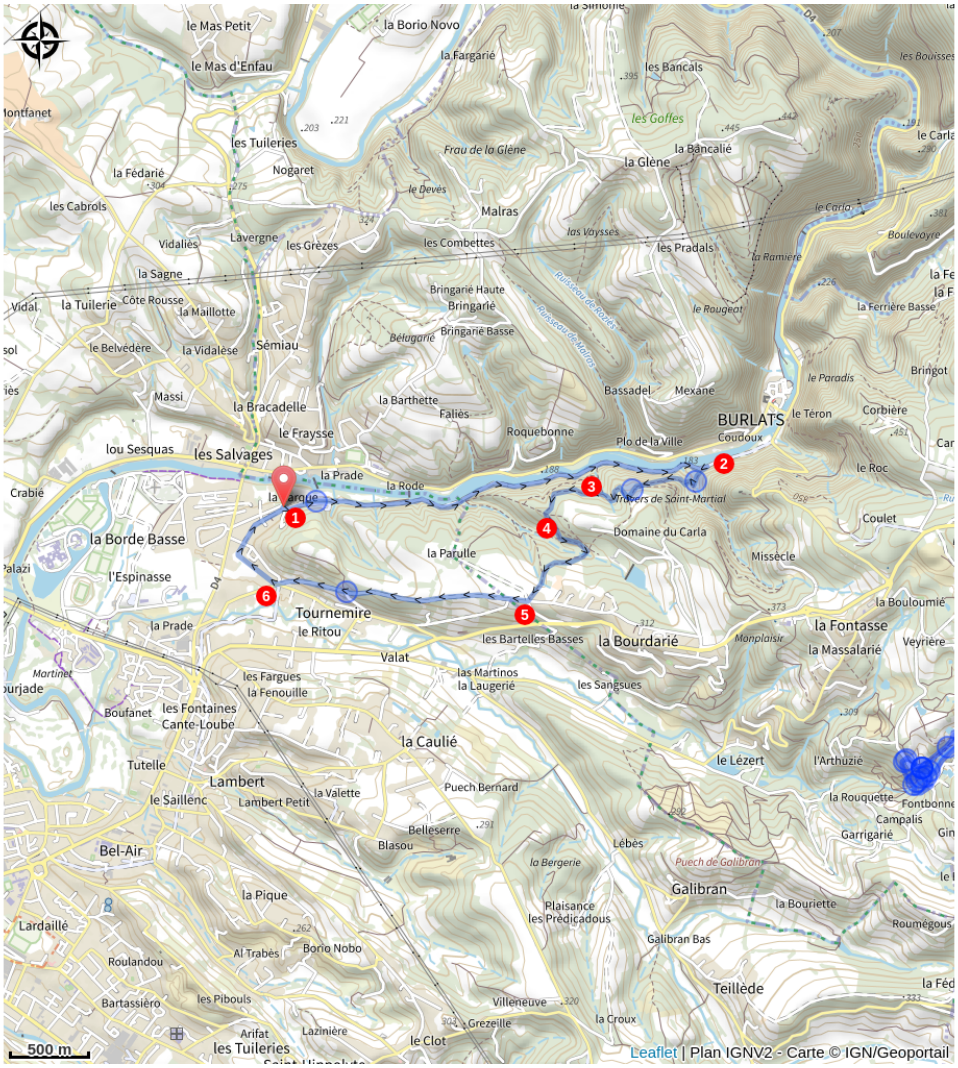

Description

1. Du parking de la Barque emprunter le chemin aménagé qui remonte la rivière Agout et le suivre sur 2,5 km

2. Laisser le chemin aménagé et tourner à droite pour prendre le sentier qui monte à travers bois. Franchir le ruisseau et, de suite, prendre à droite. Le sentier grimpe (fort dénivelé) sur 400 m pour atteindre une intersection. Prendre le sentier à droite et le suivre en descendant et en laissant un chemin venant de la gauche.

3. Quitter le chemin qui descend et monter à gauche par un sentier à flanc de coteau pour rejoindre un chemin. Poursuivre tout droit sur ce dernier pour rejoindre une intersection de 4 chemins.

4. Quitter le chemin pour monter à gauche par un sentier au milieu des arbres. Au chemin, prendre à droite traverser le ruisseau et continuer tout droit.

5. Au carrefour de l'entrée du domaine de la Parulle, prendre à droite la route goudronnée qui devient rapidement un large chemin empierré. Continuer tout droit jusqu'aux premières maisons. Belles vues sur la Montagne Noire et les Pyrénées par beau temps.

6. A l'intersection du chemin de l'Intendant et du chemin de Tournemire, prendre à droite le chemin aménagé intitulé « cheminement Les Filtres - La Barque - Burlats ». Poursuivre cette voie piétonne et cyclable jusqu'au parking de la Barque.

Le Département du Tarn s'engage pour le développement maîtrisé des sports et activités de nature, en proposant une offre qualifiée. Retrouvez l'intégralité de cette offre sur le site et l'application mobile gratuite Tarn Pleine Nature